

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Commission permanente du 24 avril 2023

Délibération n° CP-2023-2170

Commission pour avis : éducation, culture, patrimoine et sport

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Sport - Partenariat avec les clubs sportifs professionnels - Attributions de subventions pour la saison 2022-2023

Service : Délégation Développement responsable - Direction Sports

Rapporteur : Monsieur Florestan Groult

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 65

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 7 avril 2023

Secrétaire élu(e) : Monsieur Richard Marion

Présents : M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, M. Badouard, M. Bagnon, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blanchard, Mme Boffet, Mme Brossaud, Mme Brunel Vieira, M. Bub, M. Buffet, M. Camus, Mme Chadier, M. Charmot, M. Cochet, Mme Collin, Mme Crespy, Mme Croizier, M. Da Passano, M. Debû, Mme Dehan, Mme Duvivier Dromain, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Gascon, Mme Geoffroy, M. Geourjon, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Hémain, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, M. Lassagne, M. Longueval, M. Marion, Mme Moreira, Mme Nachury, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Petiot, Mme Picard, Mme Picot, Mme Pouzergue, M. Quiniou, M. Ray, Mme Runel, Mme Sarselli, M. Seguin, Mme Sibeud, Mme Vacher, M. Van Styvendael, Mme Vessiller, M. Vincendet, M. Vincent.

Absent excusé : Mme Corsale (pouvoir à M. Gascon).

Commission permanente du 24 avril 2023**Délibération n° CP-2023-2170**

Commission pour avis : éducation, culture, patrimoine et sport

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Sport - Partenariat avec les clubs sportifs professionnels - Attributions de subventions pour la saison 2022-2023

Service : Délégation Développement responsable - Direction Sports

La Commission permanente,

Vu le rapport du 5 avril 2023, exposant ce qui suit :

Le Conseil de la métropole de Lyon, par délibération n° 2020-0125 du 27 juillet 2020, a délégué une partie de ses attributions à la Commission permanente, à l'exception de celles visées aux articles L 3631-6, L 3312-1 à L 3312-3 et L 1612-12 à L 1612-15 et L 3633-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

I - Contexte et objectifs

Les articles L 113-2 et L 113-3 du code du sport disposent que les associations sportives ou les sociétés sportives peuvent recevoir des subventions publiques pour la réalisation de missions d'intérêt général. Le montant maximal de ces aides ainsi que les missions d'intérêt général concernées sont précisés dans les articles R 113-1 et R 113-2 dudit code.

La formation, le perfectionnement et l'insertion scolaire ou professionnelle des jeunes sportifs accueillis dans les centres de formation agréés font partie de ces missions d'intérêt général. De même, la participation à des actions d'éducation, d'intégration ou de cohésion sociale, tout comme la mise en œuvre d'actions visant à l'amélioration de la sécurité du public et à la prévention de la violence dans les enceintes sportives, peuvent faire l'objet d'un soutien des collectivités. Un renforcement de la vigilance des clubs est demandé cette saison autour de la lutte contre toute forme de violence ou de discrimination, en lien avec les actions impulsées par l'État et relayées par la Métropole (lutte contre la pédocriminalité dans le sport notamment).

Dans le respect de ce cadre législatif et réglementaire, la Métropole de Lyon a engagé, depuis 2010, un travail partenarial avec les clubs sportifs présents sur son territoire, sur l'activité de leur centre de formation, leur ancrage dans le tissu sportif et associatif local et la prise en charge de missions d'intérêt général.

Ce travail a permis de situer la stratégie de chaque club en matière de relation avec les clubs de l'agglomération, ses perspectives à moyen terme et d'évaluer les cibles de son action et l'évolution de ses principaux indicateurs d'activité.

Ces éléments sont ensuite confrontés au budget annuel prévisionnel du club et un bilan est présenté chaque année à la Métropole, par les dirigeants du club sportif, lors d'une réunion associant des représentants de l'ensemble des groupes politiques de la Métropole. Ces réunions ont eu lieu les 22 et 24 février 2023.

Les clubs sportifs professionnels sont des vecteurs de notoriété du territoire de la Métropole, au niveau international notamment, et jouent le rôle de locomotives pour l'ensemble du tissu sportif amateur.

Les principaux objectifs visés dans le cadre de ce partenariat sont les suivants :

- permettre aux clubs sportifs professionnels de disposer de centres de formation de qualité, attractifs et reconnus sur le plan national et international. Les centres de formation doivent prévoir les conditions d'hébergement adaptées, un suivi de la santé des jeunes stagiaires et une prise en charge scolaire,
- garantir, *via* les conventions signées avec chaque club sportif professionnel, une présence sur le territoire de la Métropole dans le cadre de partenariats avec les clubs amateurs : formation d'éducateurs, entraînements partagés avec les joueurs professionnels pour certains joueurs des clubs amateurs, rencontres et échanges entre dirigeants, prêts de matériels, participation des clubs professionnels à des actions et événements sportifs organisés par les clubs amateurs, séances de détection,
- favoriser la participation des clubs sportifs professionnels aux actions conduites dans les quartiers dans les domaines sport-insertion, sport-santé, sport-emploi, etc. Ces actions sont conduites en lien avec les communes,
- garantir la qualité de l'accueil et la sécurité des spectateurs dans les enceintes sportives.

Six clubs sportifs évoluant dans des championnats professionnels, et/ou disposant de sociétés commerciales, sont concernés par la présente délibération.

II - Association LDLC ASVEL Basket

Le club sportif LDLC ASVEL basket repose sur 2 entités distinctes : l'association ASVEL basket, qui gère le centre de formation, et une société anonyme sportive professionnelle (SASP) l'ASVEL.

Le centre de formation du club est financé, à la fois, par des subventions publiques et la SASP ASVEL. Les relations entre l'association et la SASP font l'objet d'une convention. La convention actuelle a été signée le 1^{er} juillet 2019 et court jusqu'au 30 juin 2034.

Depuis 2017, le même actionnaire majoritaire (Tony Parker) est également présent au sein du club du LDLC ASVEL féminin.

1° - Bilan de la saison 2021-2022

Par délibération du Conseil n° 2022-1019 du 14 mars 2022, la Métropole a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 123 000 € au profit de l'ASVEL Basket dans le cadre de la saison 2021-2022.

Le club a de nouveau été sacré champion de France à la fin de la saison 2021-2022. La saison en Euroleague s'est avérée plus délicate mais l'ASVEL Basket a été confirmé, par l'instance européenne, parmi les équipes participantes pour les saisons à venir. Depuis plusieurs saisons, l'équipe dirigeante s'appuie sur la formation villeurbannaise dont sont issus plusieurs joueurs faisant partie de l'effectif professionnel. La stratégie du club, qui entend associer ces jeunes joueurs à des joueurs français ou étrangers plus aguerris, reste d'actualité. Le centre de formation est désormais accueilli au sein de la Tony Parker Adequat Academy à Gerland.

L'ancrage sur le territoire s'effectue dans le cadre d'un réseau d'une trentaine de clubs partenaires (séances de détection, échanges et formation d'éducateurs, sessions sur l'arbitrage, prêt de joueurs à des clubs amateurs de la Métropole). La formation sociale des jeunes, qui avait fait l'objet d'adaptations pendant la crise sanitaire, s'effectue à nouveau normalement.

Un partenariat spécifique a été mis en place en juillet 2021, dans le cadre d'une convention, avec le club LYON SO basket. Ce club est organisé en coopération territoriale de clubs (CTC) depuis 2015 autour des clubs suivants : Sainte-Foy-lès-Lyon, Oullins, Pierre-Bénite, Saint-Genis-Laval, Écully, Tassin, Charbonnières-les-Bains.

Le centre de formation a accueilli un nombre identique de joueurs durant la saison 2021-2022 par rapport à la saison précédente. Le club propose toujours un accompagnement qualitatif et souhaite ainsi réduire les risques d'échec. La notoriété de l'académie et du centre de formation sont croissantes mais le club conserve un tiers des effectifs issu du territoire de la Métropole (chiffre stable).

	2020-2021	2021-2022
niveau du club	Pro A (1 ^{er} niveau)	
nombre de joueurs inscrits au centre de formation	21	22
origine géographique	30 % territoire de la Métropole	30 % territoire de la Métropole
budget réalisé du centre de formation	880 000 €	880 000 €

Le budget réalisé est stable par rapport au budget de la saison précédente.

2° - Perspectives et actions prévues pour la saison 2022-2023 (budget en annexe)

Le club participe à nouveau à l'Euroleague de basket, compétition européenne de basket la plus prestigieuse. Le niveau sportif sensiblement supérieur à celui du championnat de France rend difficile l'accession aux phases finales. Cette compétition permet néanmoins à quelques jeunes issus du centre de formation de s'aguerrir à ce très haut niveau.

Le chantier de l'Arena a considérablement avancé et sa livraison reste prévue en novembre 2023.

La Tony Parker Academy, inaugurée en octobre 2019 à Gerland, accueille le centre de formation. Sur un site unique sont regroupés le centre de formation de l'ASVEL, les activités de formation de l'Academy (en association avec la société Adequat), l'académie elle-même, composée d'une trentaine de jeunes joueurs, mais également une école d'arbitrage et d'e-sport. Un volet social est enfin prévu avec, notamment, un centre d'entraînement pour les joueurs sans emploi, à disposition des joueurs à la recherche d'un club ou préparant une reconversion à l'issue de leur carrière.

Le club poursuit la mise en place d'actions en matière de développement durable et d'éco-responsabilité : gestion des déchets lors des matchs, mais aussi au quotidien au centre de formation, circuits courts privilégiés pour les approvisionnements lorsque cela est possible et gestion technique des fluides optimisée.

Une section basket adapté a été mise en place en début de saison, affiliée à la Fédération française de sport adapté (FFSA). Elle compte déjà plus de 40 licenciés dont une majorité de jeunes ayant des troubles autistiques.

Il est donc proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 123 000 € au profit de l'association LDLC ASVEL basket, pour la saison 2022-2023, montant identique à la saison précédente.

III - Association FC Lyon ASVEL Féminin

Le club sportif FC Lyon ASVEL Féminin repose également sur 2 entités distinctes : l'association FC Lyon basket féminin, support historique du club créée en 1946, qui gère le centre de formation, et une société, la société anonyme sportive professionnelle (SASP) ASVEL Lyon féminin. Une convention, en date du 17 septembre 2017, lie l'association et la société commerciale pour une durée de 15 ans. Le centre de formation est rattaché à l'association depuis le 1^{er} juillet 2015. Il s'agit de l'un des 2 meilleurs centres de formation français.

En octobre 2019, l'Olympique Lyonnais a pris une participation minoritaire dans le capital de la SASP Lyon ASVEL féminin et la société LDLC est devenue le nouveau partenaire *naming* du club. La dénomination du club est désormais LDLC ASVEL féminin.

Fin janvier 2022, le club a officiellement adopté le statut d'entreprise à mission. Il s'agit du 1^{er} club de très haut niveau à adopter ce statut. L'objectif est de devenir une référence en matière d'engagement citoyen autour d'une notion centrale, l'accomplissement des femmes. La volonté est de favoriser les initiatives visant à combattre les stéréotypes et de valoriser les singularités. Il s'agit également de favoriser l'inclusion par le sport dans les milieux scolaires et les quartiers défavorisés.

1° - Bilan de la saison 2021-2022

Par délibération du Conseil n° 2022-1019 du 14 mars 2022, la Métropole a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 90 000 € au profit de l'association FC Lyon ASVEL Féminin dans le cadre de la saison 2021-2022.

Les résultats sportifs de l'équipe professionnelle restent très bons et le club fait partie des 2 ou 3 meilleures formations du championnat chaque saison. Au niveau du centre de formation, les résultats sont également très bons avec un titre de champion de France espoirs 2019 et des parcours remarquables chaque année pour les équipes de jeunes. Depuis la saison 2019-2020, le centre de formation a rejoint la Tony Parker Academy à Gerland bénéficiant désormais d'équipements de très haut niveau (hébergement, restauration, terrains, etc.). Le centre de formation est aujourd'hui classé parmi les 3 meilleurs de France. L'équipe Espoirs est devenue championne de France et a été finaliste de la Coupe de France 2022. Le trophée Mado Bonnet, organisé chaque année, a réuni 16 équipes avec des animations sur l'écoresponsabilité (en lien avec une association du 8ème arrondissement).

Les relations restent étroites entre le centre de formation et l'équipe professionnelle, le directeur du centre de formation et le responsable pédagogique participant aux réunions et réflexions conduites par le staff de l'équipe professionnelle. Plusieurs joueuses issues du centre de formation ont participé aux matchs de l'équipe professionnelle lors de la saison 2021-2022. L'individualisation reste au cœur du projet du centre de formation mais une trame de jeu commune a été mise en place entre l'équipe professionnelle et le centre de formation. Une filière 3x3 a été mise en place récemment, avec la création d'une équipe U15, et l'école de mini-basket poursuit son développement

Le suivi médical, renforcé durant la crise sanitaire, reste rigoureux.

Toutes les joueuses du centre de formation suivent une scolarité (de la 3^{ème} pour les plus jeunes jusqu'à l'université pour les plus âgées). L'accent reste porté sur le suivi de la scolarité afin que les jeunes joueuses ne pouvant prétendre à une carrière professionnelle disposent d'une formation leur permettant de poursuivre des études supérieures. Des aménagements d'horaires sont prévus facilitant le double projet. Des cours de soutien sont proposés au sein de l'académie Tony Parker sur les différentes matières.

Sur le tableau ci-dessous figurent les indicateurs retenus pour mesurer l'activité et l'impact du centre de formation pour la saison 2021-2022 ainsi que la comparaison avec la saison 2020-2021 :

	2020-2021	2021-2022
niveau du club	Ligue féminine de basketball (1 ^{er} niveau)	Ligue féminine de basketball (1 ^{er} niveau)
nombre de joueuses inscrites au centre de formation	20	21
origine géographique	25 % de la Métropole	25 % de la Métropole
budget réalisé du centre de formation	302 800 €	597 273 €

Une forte évolution du budget liée à un renforcement de la structuration du centre de formation, de l'encadrement des jeunes joueuses et au développement des activités au sein de l'Académie Tony Parker.

2° - Perspectives et actions prévues pour la saison 2022-2023 (budget en annexe)

Les objectifs du centre de formation restent identiques, à savoir maintenir le meilleur niveau de compétitivité possible pour un club qui ambitionne de s'installer parmi les meilleures équipes féminines européennes tout en s'appuyant sur sa propre formation. Le souhait est également de dispenser une formation sportive ne pénalisant pas le cursus scolaire ou universitaire. Des manifestations sont prévues tout au long de la saison (arbre de Noël, tournoi mini-basket, trophée Mado Bonnet, soirée du club, participation au forum des associations de Lyon 8^{ème}). 5,5 équivalents temps plein sont affectés au centre de formation au sein de l'Académie.

Un nouveau partenariat est initié cette saison avec l'association Anciela sur le sujet de l'éco-responsabilité (1^{ers} entretiens en novembre 2021, passage en commission animation du club en janvier 2022). Un partenariat avec l'école d'ostéopathie est également mis en place lors du trophée Mado Bonnet.

Les partenariats avec les clubs de basket amateurs de la Métropole se poursuivent même si la crise sanitaire a complexifié les rencontres.

La qualité du suivi scolaire et universitaire ou le suivi en matière de santé bénéficient depuis 2 années des capacités de la Tony Parker Academy. Quinze joueuses lycéennes sont inscrites au lycée de la Tony Parker Adequat Academy. Quatre joueuses sont inscrites à l'Université.

Toutes les joueuses sont désormais logées au sein de l'académie à Gerland. La restauration s'effectue également à l'académie. En revanche, la salle Mado Bonnet à Lyon continue d'accueillir les matchs et certaines manifestations.

Vingt et une joueuses sont inscrites au centre de formation. Ce chiffre est peu évolutif depuis plusieurs années car il correspond aux capacités d'accueil dans les équipements utilisés. Le nombre de jeunes filles accueillies issues de clubs de la Métropole est en légère augmentation : 29 % contre 25 % la saison dernière.

Il est donc proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 90 000 € au profit de l'association FC Lyon ASVEL Féminin, pour la saison 2022-2023, montant identique à la saison précédente.

IV - Association Olympique Lyonnais section football

Le club sportif Olympique Lyonnais dispose d'un centre de formation féminin rattaché à l'association Olympique Lyonnais section football, dénommé également Academy Olympique Lyonnais. Ce centre de formation est financé à la fois par des subventions publiques et la société par actions simplifiée (SAS) Olympique Lyonnais. L'association Olympique Lyonnais section football englobe le centre de formation, l'équipe de D1 féminine et l'ensemble des équipes amateurs du club.

L'ouverture du *Training Center* en octobre 2016, sur le site du Parc OL à Décines-Charpieu, a permis au club de franchir un palier en matière d'infrastructures proposées aux équipes professionnelles masculines et féminines. Parallèlement, l'inauguration de l'Academy à Meyzieu, également dédiée aux filles et aux garçons, marque une étape importante pour la formation lyonnaise. Ce centre de formation est reconnu comme l'un des meilleurs centres de formation français et européen.

L'équipe féminine de l'Olympique Lyonnais est depuis plusieurs années considérée comme l'une des 2 meilleures équipes féminines de club au monde. Elle a remporté 8 *Champions League* et 15 titres de championnes de France.

Au-delà des performances de l'équipe, l'engagement de l'Olympique Lyonnais dans le développement du football féminin reste soutenu, notamment au travers des relations avec les 33 clubs partenaires de l'Olympique Lyonnais et la hausse progressive du nombre de licenciées féminines au sein de ces clubs. L'attractivité du centre de formation reste très forte.

1° - Bilan de la saison 2021-2022

Par délibération du Conseil n° 2022-1019 du 14 mars 2022, la Métropole a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 90 000 € au profit de l'association Olympique Lyonnais section football dans le cadre de la saison 2021-2022.

Contrairement aux 2 saisons précédentes, la saison sportive 2021-2022 a pu se dérouler normalement et l'académie a pu fonctionner sans difficulté.

Les rencontres avec les clubs amateurs partenaires ou des scolaires qui n'avaient pas toutes pu être réalisées la saison dernière ont été conduites en 2021-2022.

L'équipe féminine première a été, une nouvelle fois, championne d'Europe. De manière indirecte, les joueuses de l'Olympique Lyonnais, de par leur aura, leurs résultats sportifs exceptionnels mais également leur disponibilité à l'occasion d'événements au contact des clubs amateurs contribuent à la mise en place de la politique publique sportive de la Métropole, qui vise le développement de la pratique féminine et prévoit de lutter contre les discriminations faites aux femmes dans l'accès à la pratique sportive (partage équitable des moyens techniques et matériels au sein des clubs notamment). La crise sanitaire a conduit à modifier durablement certaines pratiques concernant le suivi de la santé des jeunes joueuses, au bénéfice de ces dernières et de l'institution.

L'ensemble des grands clubs de football européens disposent désormais d'une équipe féminine de haut niveau dotée de moyens en évolution constante. L'Olympique Lyonnais a été précurseur en la matière.

Sur le tableau ci-dessous figurent les indicateurs retenus pour mesurer l'activité et l'impact du centre de formation pour la saison 2021-2022 ainsi que la comparaison avec la saison 2020-2021 :

	2020-2021	2021-2022
niveau du club	Ligue 1 féminine	Ligue 1 féminine
nombre de joueuses inscrites au centre de formation	123	132
origine géographique	62 % de la Métropole	53 % de la Métropole
budget réalisé du centre de formation	1 217 970 €	1 439 443 €

Le nombre de joueuses accueillies est quasi-identique. Malgré la forte attractivité du club une majorité de ces jeunes joueuses sont issues du territoire de la Métropole (chiffre stable).

2° - Perspectives et actions prévues pour la saison 2022-2023 (budget en annexe)

L'objet du soutien métropolitain porte sur le partenariat entre la Métropole et l'association Olympique Lyonnais section football et concerne le financement du centre de formation du club sportif, pour des missions d'intérêt général au titre de la formation. Les équipes professionnelles féminines et masculines, ainsi que le centre de formation masculin, ne sont pas concernés par ce partenariat.

Laurie Dacquigny est la directrice de l'Academy féminine (centre de formation). Pour la saison 2022-2023, le centre de formation accueillera 132 joueuses (132 également la saison dernière) : 40 dans la catégorie U12, 27 dans la catégorie U13-U14, 65 dans la catégorie U15 à U19. Le nombre de joueuses originaires de la Métropole est de 53 % mais varie selon les catégories d'âge. Le groupe professionnel regroupe, quant à lui, 30 joueuses.

La sélection assurée à l'entrée du centre de formation a pour objectif de donner un maximum de chances d'évolution au plus haut niveau à chacune des jeunes filles accueillies. Compte tenu de la notoriété internationale de l'équipe 1, l'attractivité du centre de formation est en croissance constante.

Comme lors de ces dernières saisons, le modèle de formation retenu par le club vise à concilier la performance sportive, l'épanouissement individuel et l'engagement sociétal. Au total, le centre de formation mobilise près de 100 salariés à temps complet ou temps partiel et 130 bénévoles.

Parallèlement aux activités dédiées au football, les jeunes filles bénéficient d'un programme d'actions diversifiées en fonction de leur catégorie d'âge. Comme les précédentes années, les actions suivantes ont été mises en place et seront réalisées si les conditions sanitaires le permettent :

- concours d'éloquence,
- théâtre d'impro,
- ateliers d'éducation nutritionnelle,
- vidéo de soutien au Téléthon,
- rencontre avec les enfants du centre Léon Bérard,
- voyage U16 à Dakar,
- atelier permaculture,
- sensibilisation aux réseaux sociaux avec la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL),
- aide à la banque alimentaire.

Le centre de formation dispose, depuis 10 années, de partenariats avec les clubs du territoire. 30 clubs sont concernés cette saison (dont une quinzaine situés sur la Métropole - chiffre stable cette saison). Ces liens partenariaux se structurent désormais au niveau national et régional autour, notamment, d'un réseau sport excellence avec 9 clubs dont l'AS Saint-Priest, FC Lyon, FC Vénissieux et 14 clubs et d'un réseau sport avec FC Ménéval, FC Limonest, Olympique Vaulx-en-Velin, AS Buers Villeurbanne, US Meyzieu, FC Chassieu-Décines, ES Trinité, Olympique Saint-Genis-Laval, Sainte-Foy-Lès-Lyon.

Ce lien avec les clubs partenaires a été impacté par la crise sanitaire depuis 2020 mais reste néanmoins constant : visite dans les clubs partenaires, échanges sur les pratiques, formation gratuite des éducateurs, participation à des matchs amicaux et à des tournois, invitations au stade pour des matchs des équipes féminines et masculines de l'Olympique Lyonnais, opération ramasseurs de balles lors des matchs au Parc OL pour les U14, visite de l'Academy, invitations VIP et mise en lien avec les équipementiers de l'Olympique Lyonnais.

Il est donc proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 90 000 € au profit de l'association Olympique Lyonnais section football pour la saison 2022-2023, montant identique à la saison précédente.

V - SAS Villeurbanne Lyon Métropole (Villeurbanne Handball Association -VHA-)

Le club sportif Villeurbanne handball s'appuie sur 2 structures :

- une association sportive, VHA qui compte 440 licenciés et 5 entraîneurs. L'association gère les activités du secteur amateur, la catégorie - 17 Rhône-Alpes et les équipes sénior de niveau régional ou départemental masculines et féminines.

- une SAS sportive professionnelle Villeurbanne Lyon Métropole, créée en juin 2018, dont le nom commercial reste VHA, qui prend en charge l'activité professionnelle et commerciale du club et gère l'équipe professionnelle ainsi que le centre de formation. Cette société, dont les statuts ont été actualisés en date du 18 octobre 2018, s'est substituée à l'ancienne entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL). Son président est Tony Breyse, secondé désormais par Laurent Seven, directeur général. Une convention d'une durée de 15 ans, signée en juin 2018, lie la SAS et l'association VHA.

Depuis le début de la saison 2021-2022 le club évolue en ProLigue, soit le 2^{ème} niveau du handball français. Le club poursuit sa structuration et son développement tout en réaffirmant sa volonté de rester un club formateur disposant d'un fort ancrage territorial. Des liens avec l'association sportive universitaire lyonnaise (ASUL) Vaulx-en-Velin et le HC Bron (clubs de hand féminin) ont été noués qui permettent aux 2 clubs de développer des partenariats et d'éviter des concurrences stériles.

1° - Bilan de la saison 2021-2022

Par délibération du Conseil n° 2022-1019 du 14 mars 2022, la Métropole a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 78 000 € au profit de la SAS Villeurbanne Lyon Métropole dans le cadre de la saison 2021-2022, pour ses missions d'intérêt général.

L'équipe 1^{ère} a évolué en ProLigue lors de cette saison 2021-2022, antichambre de l'élite du hand français. L'entente mise en place avec 7 clubs de la métropole pour l'équipe des moins de 18 ans, entente soutenue par la Métropole, permet d'obtenir d'excellents résultats.

Des jeunes issus du centre de formation sont intégrés à l'équipe 1^{ère}, lorsque leur niveau le permet, et l'objectif est de poursuivre ce processus d'intégration de jeunes issus du centre de formation malgré le niveau sportif exigeant de la ProLigue. La difficulté réside toutefois dans la capacité à offrir aux meilleurs potentiels des perspectives sportives intéressantes en l'absence d'un club de l'élite nationale sur l'agglomération lyonnaise (le club de l'élite le plus proche est à Chambéry).

Le centre de formation s'appuie sur 6 entraîneurs. Les jeunes sportifs accueillis sont hébergés en internat ou en logements indépendants. Leur formation scolaire est assurée par le biais de conventions passées avec des lycées (Jean Perrin et Frédéric Faÿs), collège (Louis Juvet) ou des établissements d'enseignement supérieur (UFR STAPS et l'Institut national des sciences appliquées -INSA-) permettant aux jeunes de bénéficier d'horaires aménagés. L'entraînement ainsi que le suivi médical (un médecin et un kinésithérapeute) sont assurés dans des équipements mis à disposition par la Ville de Villeurbanne : salles du Tonkin et des Gratte-Ciel, piste d'athlétisme de l'UFR STAPS.

Un renforcement de la cellule handfit avec une encadrante diplômée en 2022.

Sur le tableau ci-dessous figurent les indicateurs retenus pour mesurer l'activité et l'impact du centre de formation pour la saison 2021-2022 ainsi que la comparaison avec la saison 2020-2021 :

	2020-2021	2021-2022
niveau du club	Nationale 1	D2 ProLigue

nombre de joueurs inscrits au centre de formation	22	22
origine géographique	90 % du territoire de la Métropole	90 % du territoire de la Métropole
budget réalisé du centre de formation	120 000 €	120 000 €

Le budget du centre de formation est resté stable et les jeunes accueillis restent très largement issus du territoire de la Métropole.

2° - Perspectives et actions prévues pour la saison 2022-2023 (budget en annexe)

Pour la saison 2022-2023, le club accueille 26 joueurs dans sa structure de formation (contre 22 lors de la saison précédente) avec une prise en charge individuelle de même niveau que les années précédentes. Ces jeunes joueurs restent issus à 90 % du territoire métropolitain car il s'agit d'une politique assumée par le club et ses partenaires.

Le maintien en Proligue de l'équipe première reste le principal objectif, garant de l'attractivité du club à tous les niveaux. Le club poursuit le développement des partenariats privés afin de sécuriser son budget. Le club maintient ses objectifs à court et moyen termes :

- un maintien en 2^{ème} division professionnelle (Proligue) à l'issue de la saison en cours,
- un retour dans l'élite du handball français d'ici à 2025 (saison 2024-2025) et une montée en Nationale 2 de l'équipe réserve,
- la phase finale pour les moins de 18 ans en championnat de France,
- développement des partenariats (*sponsoring*, le club ayant déjà largement augmenté le nombre de partenariats).

En réponse à un souhait exprimé par la Métropole, un travail commun a été engagé avec les clubs d'Esprit sport management (ESM) et Lyon handball portant sur la féminisation, l'insertion à travers le sport et le sport santé.

Compte tenu des engagements pris par le club concernant la mise en œuvre d'actions contributives aux politiques métropolitaines (formation des jeunes et prévention de toute forme de violence ou de discrimination, handisport, inclusion, maintien d'une pratique sport loisir, etc.) et de la volonté de la Métropole de soutenir le projet d'accession au plus haut niveau porté par le club, il est donc proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 120 000 € au profit de la SAS Villeurbanne Lyon Métropole pour la saison 2022-2023, montant identique à la saison précédente.

VI - Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) SA Esprit sport management (ESM) - Centre de formation de l'ASUL Vaulx-en-Velin Handball féminin

L'ASUL a été créée en 1935 à Lyon et la section ASUL handball (féminin et masculin) en 1945. En 1989, l'ASUL Vaulx-en-Velin est créée et devient autonome (association loi 1901). Il s'agit du club de plus haut niveau, sur le territoire de la Métropole, en matière de handball féminin.

Le club a évolué durant 43 saisons en 1^{ère} division (de 1958 à 2001), puis 6 saisons consécutives en division 2. Il est aujourd'hui l'un des 20 plus grands clubs français en termes de niveau de jeu. Il comptait 174 licenciées en octobre 2021, soit une légère baisse imputable aux 18 mois de crise sanitaire, dont 40 dirigeants et encadrants. Le secteur performance compte 54 joueuses au sein de 3 équipes évoluant en Pro D2, Nationale 2 et championnat de France moins de 18 ans. Le secteur jeunes et seniors amateurs compte 92 joueuses au sein de 8 équipes.

Une évolution importante a eu lieu cette saison avec la création, courant 2022, d'une société sportive sous forme de SCIC : ESM dans le champ de la formation professionnelle, de l'accompagnement, de l'éducation et de l'insertion. Il s'agit d'une évolution logique pour un club historiquement attaché à croiser ces domaines et la pratique sportive de haut niveau. Cette société sera agréée par la charte entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS).

L'ASUL Vaulx-en-Velin est souvent citée en exemple par les instances fédérales quant au travail accompli en matière d'insertion des jeunes joueuses depuis plus de 20 ans. En 2020, 65 % des joueuses du club habitaient Vaulx-en-Velin et 51 % résidaient en quartier prioritaire de la politique de la ville.

Le projet global du club s'intitule Donne des L et se veut sportif, féminin, éducatif et vertueux. Une ambition accompagne ce projet : la création d'un équipement sportif innovant : le L : *sport open space*. Des études doivent être conduites sur ce sujet précis.

1° - Bilan de la saison 2021-2022

Par délibération du Conseil n° 2022-1019 du 14 mars 2022, la Métropole a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 90 000 € au profit de la SCIC SA ESM (centre de formation de l'ASUL Vaulx-en-Velin handball féminin) dans le cadre de la saison 2021-2022, pour ses missions d'intérêt général.

Cette saison *post-covid* s'est déroulée normalement. La reprise des activités a permis au club de réfléchir aux moyens de retrouver un nombre de licenciées comparable à celui de 2020. Le club a investi dans l'achat de 2 minibus permettant une meilleure gestion des déplacements. Le club a également repris des relations normales avec les clubs partenaires du territoire dont le VHA. Sur le plan sportif les 3 équipes se sont maintenues au même niveau.

Sur le tableau ci-dessous figurent les indicateurs retenus pour mesurer l'activité et l'impact du centre de formation pour la saison 2021-2022 ainsi que la comparaison avec la saison 2020-2021 :

	2020-2021	2021-2022
nombre de joueuses inscrites au centre de formation d'intérêt métropolitain	22 (+ 12 pré centre de formation)	19 (+11 pré centre de formation)
origine géographique	38 % territoire de la Métropole	37 % territoire de la Métropole
budget réalisé du centre de formation	110 012 €	130 283 €

La hausse du budget est due, notamment, à une hausse du coût de l'encadrement des joueuses et des actions de formation socio-professionnelle.

2° - Perspectives et actions prévues pour la saison 2022-2023 (budget en annexe)

La création d'une société sportive sous forme de SCIC ESM, nommée Esprit Sport Management, apparaît comme une étape importante dans le développement du club. Elle co-existe aux côtés de l'association, créée en 1945.

Les orientations stratégiques du club sont les suivantes :

- développement sportif et projet : maintien en 2^{ème} division pendant le développement de la société sportive (SCIC) ; à moyen terme : projet de création d'un équipement sportif.

- stratégie d'ancrage sur le territoire : maintenir puis développer les relations avec les clubs partenaires, notamment dans le cadre de l'entente U17 (Bron, Villeurbanne, Vénissieux, Caluire, Rillieux-la-Pape, Meyzieu, Genas et Chaponnay). Les relations étroites se poursuivent avec le club de Bron sur la réorientation des joueuses au niveau Nationale 2, des relations du même type existent avec le club de Saint Genis Laval.

- formation des joueuses du pré-centre de formation et du centre de formation. Tests de sélection pour l'équipe U17 et réorientation des joueuses dans les clubs de l'entente en fonction des potentiels.

Durant la saison 2022-2023 en cours le club souhaite :

- structurer la partie technique et sportive du club (étoffer les ressources humaines, se maintenir au même niveau de compétition dans les 3 catégories D2, N2 réserve, U17),

- relancer les activités éducatives, sociétales et d'insertion : 4 contrats d'apprentissage (communication, commerce, marketing, etc.). Stages à thème durant les petites vacances, ateliers conception de CV, stages de 3^{ème}, Performe ton job (*job dating*), visites d'entreprise, etc.,

- sur le plan financier : stabiliser les partenariats avec les collectivités et renouer le lien avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes après l'arrêt du soutien de la Région en 2022. Développer les partenariats privés, développer le chiffre d'affaires de la société (actions de formations, événementiel, prestations sportives), relancer le chiffre d'affaires hospitalités à l'occasion des matchs (partenariat avec le club du VHA pour un abonnement mixte).

Le club continuera, en outre, à participer à des actions à la demande des clubs partenaires ou des collectivités : présence dans les quartiers lors d'opérations spécifiques, rencontres thématiques ou témoignage auprès de collégiens.

Il est donc proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 120 000 € au profit de la SCIC SA ESM (centre de formation de l'association ASUL Vaulx-en-Velin handball féminin) pour la saison 2022-2023 (130 283 € pour la saison 2021-2022).

VII - Lyon Olympique Universitaire - LOU Rugby

Le club sportif Lou Rugby est constitué en SASP. La SASP Lyon olympique universitaire - LOU Rugby est la structure de gestion des activités du club sportif professionnel LOU Rugby, comme de son centre de formation.

Le centre de formation du LOU a été créé en 2005 avec l'objectif de construire, pour chaque jeune, un projet de formation complet, tant sur l'aspect scolaire que sur l'aspect sportif.

Le LOU évolue en Top 14 depuis plusieurs saisons et il a gagné, l'année dernière, le challenge européen, 1^{er} titre remporté par le club depuis son accession en Top 14.

Le club fait porter, depuis quelques années, ses efforts sur son centre de formation avec une progression très nette de ce dernier dans le classement établi par la Ligue Nationale de Rugby (LNR) puisque le LOU se classe désormais 4^{ème} sur 14.

L'ambition du club est de gagner un titre national à court terme. Parallèlement, les féminines du LOU (rattachées à l'association LOU rugby) évoluent toujours en Elite 1, au plus haut niveau français. Elles représentent désormais un tiers des effectifs licenciés du LOU.

1° - Bilan de la saison 2021-2022

Par délibération du Conseil n° 2022-1019 du 14 mars 2022, la Métropole a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 240 000 € au profit de Lyon olympique universitaire - LOU Rugby dans le cadre de la saison 2021-2022.

Le club conserve une forte ambition pour son centre de formation, dont l'attractivité a été renforcée, au niveau national et international. La volonté de devenir l'un des meilleurs clubs français s'appuie sur la qualité de la formation et la possibilité d'intégrer davantage de jeunes issus du centre au sein de l'effectif professionnel. Chaque année, quelques joueurs issus du centre de formation intègrent l'équipe 1^{ère} et plusieurs lyonnais font désormais partie régulièrement du groupe de l'équipe de France.

L'équipe féminine du LOU est rattachée à l'association LOU rugby et dispose désormais de moyens techniques et d'un encadrement permettant la prise en charge d'un plus grand nombre de jeunes filles. Ce développement est soutenu par la Métropole dans le cadre de sa politique sportive.

Sur le tableau ci-dessous figurent les indicateurs retenus pour mesurer l'activité et l'impact du centre de formation pour la saison 2021-2022 ainsi que la comparaison avec la saison 2020-2021 :

	2020-2021	2021-2022
nombre de joueurs inscrits au centre de formation	31	29
origine géographique	52 % territoire de la Métropole	41 % territoire de la Métropole
budget réalisé du centre de formation	2 390 234 €	1 981 563 €

Le budget global 2021-2022 est en baisse sensible pour un effectif en légère baisse. Ceci s'explique par le fait que les charges salariales de joueurs présents au centre de formation en 2020-2021, mais intégrés progressivement dans le groupe professionnel, ont été transférés lors de la saison 2021-2022 lorsque ces joueurs ont intégré définitivement ce groupe professionnel. Le rôle du LOU en tant que club phare de la Métropole, et celui du conseiller technique des clubs (poste rattaché à l'association LOU rugby et soutenu financièrement par la Métropole et la Ligue de rugby Auvergne-Rhône-Alpes) permettent une relation plus étroite avec les clubs de la Métropole et une détection des jeunes joueurs et joueuses désireux de rejoindre une formation de haut niveau au LOU.

2° - Perspectives et actions prévues pour la saison 2022-2023 (budget en annexe)

Le centre de formation du LOU, classé 11^{ème} sur 14 clubs du Top 14 lors de la saison 2019-2020, est désormais classé 4^{ème} sur 14 par la LNR. Il s'agit du fruit d'un travail effectué en profondeur, tant sur le recrutement que sur l'accompagnement des joueurs sur les plans sportifs mais aussi éducatifs et sociaux. Cette prise en charge globale favorise une performance sportive. La crise sanitaire a également été gérée de manière satisfaisante sans rupture des activités, avec une individualisation des programmes des joueurs (suivi médical, préparation physique, suivi scolaire).

La sélection à l'entrée du centre de formation s'est accrue depuis 2 saisons mais elle continue de prendre en compte le parcours scolaire ou universitaire des jeunes. Le club prête toujours une attention particulière à l'après-carrière en incitant ses jeunes stagiaires à poursuivre leur formation durant leur passage au centre de formation et durant leur carrière. Le sujet concerne l'ensemble des sportifs professionnels et les clubs de rugby sont de plus en plus attentifs à ce thème car les jeunes candidats à une carrière professionnelle sont eux-mêmes souvent désireux d'un projet global englobant l'après-carrière. Des relations existent désormais avec de nombreux acteurs du monde de l'éducation, du secondaire à l'université et aux grandes écoles (EM Lyon, INSA, etc.). Le club limite désormais le nombre de jeunes étrangers accueillis à 5 par saison avec la volonté affirmée de promouvoir les talents régionaux (Ethan Dumoriter récemment intégré dans le groupe France et titulaire lors du tournoi des 6 Nations a été formé au sein des clubs de Saint-Savin et Bourgoin-Jallieu avant d'intégrer le centre de formation du LOU).

Sur le plan social, le club dispose d'un éducateur à plein temps en charge de la détection et de la relation avec les jeunes dans les quartiers. Il s'agit de favoriser le développement de la pratique du rugby sur des territoires qui ne sont pas traditionnellement des bastions de cette discipline ou de poursuivre le développement de la pratique féminine. Ce travail s'accomplit depuis la saison 2019-2020 en lien avec le conseiller technique des clubs mis en place sur le territoire de la Métropole, dans le cadre d'une convention liant la ligue Auvergne-Rhône-Alpes de rugby, l'association LOU rugby et la Métropole. Cette convention s'achève lors de cette saison. Une réflexion est engagée afin d'établir un bilan de ces 4 années et de définir les contours d'un éventuel prolongement des actions conduites.

Il est donc proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 240 000 € au profit de la SASP Lyon olympique universitaire - LOU Rugby pour la saison 2022-2023, montant identique à la saison précédente ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission éducation, culture, patrimoine et sport ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution de subventions de fonctionnement d'un montant total de 783 000 € au profit des clubs sportifs suivants pour leurs missions d'intérêt général au titre de la formation dans le cadre de la saison 2022-2023, d'un montant de :

- 123 000 € au profit de l'association LDLC ASVEL basket,
- 90 000 € au profit de l'association FC Lyon ASVEL féminin,
- 90 000 € au profit de l'association Olympique Lyonnais section football,
- 120 000 € au profit de la SAS VHA,
- 120 000 € au profit de la SCIC SA ESM (centre de formation de l'ASUL Vaulx-en-Velin handball féminin),
- 240 000 € au profit de la SASP Lyon olympique universitaire - LOU Rugby,

b) - les conventions à passer entre la Métropole et les clubs sportifs bénéficiaires définissant, notamment, les conditions d'utilisation de ces subventions.

2° - **Autorise** le Président de la Métropole à signer lesdites conventions et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 783 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2023 - chapitre 65 - opération n° 0P39O5254.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Publié le : 25 avril 2023

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20230424-303296-DE-1-1 Date de télétransmission : 25 avril 2023 Date de réception préfecture : 25 avril 2023
